



DATE DE PUBLICATION : 17 mars 2026

Agnès BENASSY-QUERE, seconde sous-gouverneure,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 142-8,
Vu le contrat constitutif du GIE Victoires Paiements,

DECIDE :

Article 1^{er}. - M. Ivan Odonnat, Directeur Général de la Stabilité financière et des Opérations, est désigné comme représentant permanent pour représenter la Banque de France, personne morale et administrateur de droit, au Conseil d'Administration du GIE Victoires Paiements.

Article 2. - La présente décision sera publiée au Registre de publication officiel de la Banque de France.

Fait à Paris, le 16 mars 2026

Agnès BENASSY-QUERE